|  |
| --- |
| **Merci de ramener à l’école ces quelques documents complétés et signés pour la rentrée*****le LUNDI 3 SEPTEMBRE 2018*.** **Les ramener dans l’enveloppe marron.**🞎 Fiche de renseignements🞎 Fiche d’urgence🞎 Fiche autorisations🞎 Contrat de scolarisation🞎 Règlement intérieur 🞎 Note de scolarité attentionNous ne demandons plus d’attestation de votre assurance personnelle (responsabilité civile et individuelle accident). Désormais, l’école est assurée par la Mutuelle Saint Christophe « Contrat collectif d’assurance » qui inclut deux volets :* Responsabilité civile (établissement) et individuelle accidents (établissement, élèves, personnel salarié, bénévoles)
* Dommages aux biens (immeubles et contenus).

Vous trouverez également dans cette enveloppe :* le calendrier scolaire officiel pour l’année 2018-2019
* la liste des fournitures pour le primaire

**Bonnes vacances à tous !** |